

# SÉANCE D'OUVERTURE

---

## ALLOCUTION

---

### de S.Exc. Mme Denise Houphouët-Boigny

Ambassadeur, Déléguée permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO

---

- Excellence Madame l'Ambassadeur, Déléguée Permanente de la République Gabonaise auprès de l'UNESCO,
- Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Maroc en France,
- Monsieur le Directeur Général adjoint de l'UNESCO chargé du département Afrique,
- Monsieur le Directeur des politiques scientifiques et du renforcement des capacités à l'UNESCO,
- Monsieur Serges Arnaud, représentant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer,
- Monsieur le représentant de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO,
- Messieurs les responsables de l'IUATI et de l'UISF,
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités.

Permettez-moi de vous saluer et d'exprimer ma joie de me trouver parmi vous ce matin, à l'occasion de l'importante conférence intitulée *Développement en Afrique et Infrastructures*, initiée par l'Union Internationale des Associations et Organismes Scientifiques et Techniques (UATI), l'Union Internationale des Ingénieurs et des Scientifiques utilisant la langue française (UISF), l'International Council for Education, Science and Technology (ICEST), sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et de l'Unesco, Organisation pour laquelle l'Afrique est une priorité. Cette rencontre étant un cadre d'échanges à propos des infrastructures en général, permettra d'imaginer comment

accompagner l'Afrique, en vue de tirer le meilleur parti de la dynamique de développement de nos pays à court, moyen et long terme.

Il y sera également question de l'eau, du changement climatique et de son impact sur les infrastructures, tout en prévoyant la formation adaptée à ces problématiques. Seront enfin évoquées des thèmes très importants tels que l'insertion professionnelle des diplômés, la place des femmes, la coopération sud-sud et l'épineuse question du financement.

Je salue l'engagement des initiateurs dont la démarche participe à l'édification de bases les plus solides pour le développement d'une Afrique qui gagne et qui prend toute sa place dans le concert des Nations.

Il est en effet heureux de souligner que soit permise la mise en synergie de tant de compétences et d'expériences à travers des personnalités spécialement venues d'Afrique, en particulier du Sénégal et de Côte d'Ivoire, à travers des personnes, connues et reconnues ici en France, disposées à faire partager leurs savoirs et leur expertise, raison pour laquelle je formule le vœu que cette rencontre, que je pressens fructueuse, permette d'aboutir à la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations qui y seront faites.

Pour terminer, je saisir cette opportunité pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour l'année qui s'annonce. Qu'elle soit heureuse, et qu'elle comble toutes vos espérances. Je vous remercie.

## ALLOCUTION

---

### de S.Exc. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Ep. Obiang Meyo

Ambassadeur, Déléguée Permanente de la République Gabonaise auprès de l'UNESCO

---

- Excellences, Mesdames et Messieurs,
- Distingués invités, en vos titres, grades et qualités,

Mes premiers mots vont tout d'abord à l'endroit de notre Maison commune qu'est l'UNESCO pour son action à travers le monde. Toujours soucieuse d'accompagner ses Etats membres dans leur quête d'épanouissement, elle nous permet de nous réunir aujourd'hui et d'échanger sur cette problématique d'importance

qu'est le développement de l'Afrique et la place des infrastructures dans ce processus.

Permettez-moi ensuite d'exprimer la joie qui est la mienne d'être parmi vous pour prendre part à cette conférence. Je saisir cette occasion pour féliciter l'Union Internationale des Associations et Organismes Scientifiques et Techniques (UATI), l'Union Internationale des Ingénieurs et des Scientifiques utilisant la

langue française (UISF), l'International Council for Education, Science and Technology (ICEST), la Commission Nationale française pour l'UNESCO et l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, pour leurs rôles respectifs dans la tenue de cet événement. De même, la présence parmi nous d'intervenants de qualité me permet d'affirmer que nos échanges seront des plus fructueux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,

La problématique des infrastructures est d'autant plus pertinente que l'Afrique est sans conteste le continent de demain, de par sa démographie, sa jeunesse, et toutes les opportunités qu'elle offre. Ces dernières relèvent de sa diversité, de sa pluralité, de ses innombrables ressources naturelles, bref, de toutes ses richesses.

Son développement ne peut être envisagé sans infrastructures de qualité, en adéquation avec les nombreux défis d'aujourd'hui que sont l'éducation, le chômage notamment celui des jeunes, la santé, l'électrification, l'accès à l'eau potable et autre défi des plus actuels, le changement climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,

En tant qu'Ambassadeur du Gabon, je ne peux ici que témoigner des actions entreprises par M. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, visant au bien-être des populations et au développement du pays.

Ainsi, conscients de toutes ces réalités, nous avons entrepris ces dernières années d'investir dans la construction de routes, en vue d'asseoir un réseau routier fiable. Comme vous le savez, la route est un facteur de développement économique, qui vise à relier les zones de production aux centres de consommation, en même temps qu'elle participe au processus d'intégration politique et au brassage culturel des populations.

Toujours dans le domaine des infrastructures routières, le Gabon est en passe d'achever la construction du Pont d'Ozouri dans la capitale économique du pays, Port Gentil. Débuté en 2014, ce pont sera le troisième plus grand d'Afrique, après ceux de l'Egypte et du Maroc.

En matière de santé, l'accès aux soins a été fortement facilité et démocratisé du fait de la construction de nombreux hôpitaux tant dans les grandes villes qu'à l'intérieur du pays. Ainsi, le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL), inauguré en 2016, accroît l'offre récente en infrastructures sanitaires gabonaises, s'ajoutant à d'autres centres.

En matière d'énergie, le Gabon a décidé de se diversifier, renforçant ainsi sa capacité de production énergétique. L'objectif à

long terme est d'atteindre une plus large couverture nationale. Actuellement, le taux de couverture est de 25% dans les zones rurales et 85% dans les zones urbaines. Pour y parvenir, l'accent sera mis sur le riche potentiel d'hydroélectricité encore très peu exploité aujourd'hui. A cet effet, deux conventions de concession ont été signées en 2016, en vue de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation de deux centrales hydroélectriques qui offriront le double avantage de produire une énergie propre à un coût socialement et économiquement acceptable.

Dans le secteur de l'eau, le Gouvernement s'emploie à mettre en œuvre le Schéma Directeur élaboré en mars 2016 pour le Grand Libreville, qui est la capitale, c'est-à-dire le regroupement de plusieurs communes autour de Libreville. Ce schéma prévoit le développement d'un ambitieux projet de construction d'une usine de production d'eau potable pouvant produire 140.000 m<sup>3</sup>/jour.

Dans le secteur des mines, les acquis sont indéniables et les efforts devront être poursuivis ; il importera d'améliorer la compétitivité du cluster minier et métallurgique et d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le secteur de la pêche, l'aquaculture maritime et continentale est fortement soutenue par de nombreux investissements et par la finalisation du quai de pêche industrielle d'OWENDO ainsi que le renforcement des capacités du Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL) pour le débarquement et la vente des produits de pêche artisanale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,

La faiblesse des infrastructures constitue un réel frein au développement. Selon la Banque Mondiale, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les pays doivent consacrer une plus grande partie de leur Produit Intérieur Brut (PIB) aux dépenses de construction, d'entretien et d'amélioration de leurs infrastructures.

Nos gouvernements se doivent donc de les placer au sommet de leurs priorités. Bon nombre s'y emploient, afin que cette colonne vertébrale du tissu économique soit à la hauteur des enjeux démographiques et à même de poser les conditions d'une croissance inclusive.

Je ne peux terminer mon propos sans louer l'appui de l'UNESCO à ses Etats membres dans ce processus qui contribuera à les doter d'infrastructures ; ces infrastructures répondront aux besoins du présent, sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

Je vous remercie.

# EXPOSÉS INTRODUCTIFS

## MESSAGE DE MONSIEUR AMÉDÉ KOUAKOU MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

Représenté par **Jean-Claude Kouassi**

Président de l'ALBTP

Directeur général du LBTP d'Abidjan

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole devant ce prestigieux auditoire à l'occasion de cette conférence sur le thème « Développement en Afrique et Infrastructures », au nom de Docteur KOUAKOU Amedé, Ministre des Infrastructures Economiques de la Côte d'Ivoire, qui n'a pu effectuer le déplacement, compte de tenu de son agenda professionnel. En effet, il participe actuellement à un séminaire gouvernemental en Côte d'Ivoire.

Je voudrais commencer mon propos en témoignant notre infinie gratitude au comité d'organisation pour l'opportunité qui nous est donnée de nous exprimer à cette tribune en une occasion si solennelle.

Le thème de cette conférence s'inscrit dans l'actualité car l'ambition de la plupart des pays africains est d'être émergeants à l'horizon 2020, ce qui ne peut se faire sans des infrastructures de qualité. Ceci suppose des référentiels techniques bien adaptés aux besoins et aux exigences locales.

Ce thème est bien en adéquation avec les défis que nos différents Etats ont à relever en matière de construction d'infrastructures (infrastructures de transport, adduction d'eau, etc.) et revêt donc une importance capitale pour nos gouvernants.

Parmi ces nombreux défis, nous pouvons citer la réponse adéquate à apporter à la dégradation précoce de certains ouvrages. Les causes probables de ces dégradations précoce sont d'origines diverses :

- une mauvaise connaissance due à une caractérisation approximative des matériaux utilisés ;
- des études techniques généralement insuffisantes ;
- une mauvaise mise en œuvre couplée à un contrôle défaillant.

Toutes ces insuffisances sont possibles car dans divers domaines, la majeure partie de l'Afrique ne dispose pas encore de référentiels techniques adaptés aux besoins et au contexte local. Le recours sans discernement à des textes établis ailleurs où les caractéristiques des matériaux sont bien différentes ne peut que conduire à ces désastres.

En effet, force est de constater que la plupart des paramètres des matériaux utilisés dans le dimensionnement des structures de chaussée dans les pays d'Afrique Intertropicale sont ceux des matériaux issus de pays européens, notamment la France, ou proviennent d'études pas suffisamment approfondies, entreprises il y a des dizaines d'années, dans quelques pays d'Afrique.

Les laboratoires nationaux africains doivent aujourd'hui prendre rendez-vous avec l'histoire et prendre leurs responsabilités en contribuant à adapter les référentiels techniques, ce qui améliorerait de façon significative la durabilité des ouvrages réalisés. En conséquence, ces pays feraient une meilleure utilisation des ressources mises à disposition par les partenaires au développement.

C'est dans cette optique que l'Association Africaine des Laboratoires du Bâtiment et des Travaux Publics (ALBTP) et le Comité Transnational des Géotechniciens d'Afrique (CTGA) ont pris l'initiative en 2014, d'un programme de Révision des Règles Techniques du génie civil (Projet P2RT), qui est un projet de recherche devant permettre d'élaborer des guides et référentiels techniques adaptés à l'environnement et au contexte africain. Pour la mise en œuvre de ce vaste projet, l'ALBTP et le CTGA sont assistés par des experts de l'Union Internationale des Ingénieurs et des Scientifiques utilisant la langue Française (UISF) et du Syndicat National des Entrepreneurs Spécialistes de Travaux de Réparation et Renforcement des Structures (STRRES).

Trois groupes de travail ont à cet effet été constitués afin d'élaborer les guides relatifs aux thèmes décrits ci-après :

**Groupe A : « Guide pour les études, la construction, l'exploitation et l'entretien des routes en Afrique Intertropicale »**

- volume 1 : « Guide pour la conception des chaussées »
- volume 2 : « Guide pour les terrassements et la construction des chaussées »
- volume 3 : « Guide pour l'exploitation et l'entretien des routes »
- volume 4 : « Guide pour les chaussées en béton »

**Groupe B : « Guide pour l'utilisation des Géosynthétiques en Afrique Intertropicale »**

**Groupe C : « Guide des bétons pour les fondations d'ouvrages d'art ».**

Ces documents techniques devraient permettre d'optimiser de façon substantielle les importants investissements que les Etats, avec l'appui des institutions et partenaires au développement, effectuent chaque année pour des projets de développement et de renforcement d'infrastructures en Afrique. La marge ainsi dégagée pourrait contribuer à financer d'autres projets de développement.